8me feuillet
Cy 8

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Vingt quatre avril — an mil huit cent quarante-neuf, à neuf — heures du matin

Acte de mariage de Joseph Louis Escarel — âgé de Vingt trois — ans, né à la Garde — département du Var — le Vingt Cinq — du mois de mars — mil huit cent vingt six — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du var — fils majeur — de feu Auguste Escarel — et de Jeanne Verany — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du var, y décédé le dix sept mars — mil huit cent quarante deux et de Thérèse Grimal — sans profession — domiciliée en cette Commune susdite, ici présents et consentant leur fils

N° 7.

Escarel Joseph Louis & Meyfred Marie Magdeleine.

Et de Marie Magdeleine Meyfred (sans profession) — âgée de vingt sept — ans, née à la Garde — département du var — le Seize — du mois de Janvier — mil huit cent trente six — domiciliée à la Garde — département du var — fille mineure — de Joseph Meyfred — profession de maçon — domicilié à la Garde — département du var — et de feu Marie Rose — ici présente et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° la publication de mariage faite par nous les dimanches huit et quinze avril courant inclus.

Cette Reconnaissance des Parties qui nous assure qu'il n'existe de leur ou pour entre Parties aucun empêchement de mariage.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Magdeleine Meyfred et l'autre Joseph Louis Escarel

En présence de Sieur Charles Augustin Castelnau — domicilié à la Garde — département du var — âgé de Vingt quatre ans, profession de Maréchal ferrant — ami du Epoux

De Sieur Pierre Decugis — domicilié à la Garde — département du var — âgé de Cinq ans, profession de menuisier — ami du Epoux

De Sieur Pierre Bologe — domicilié à la Garde — département du var — âgé de quarante ans, profession d'aiguiseur — ami du Epoux

Et de Sieur Jean Antoine — domicilié à la Garde — département du var — âgé de Vingt sept ans, profession de Maçon — domicilié à la Garde — département du var

Après quoi, moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Garde — faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre Témoins et l'époux Escarel — les autres Comparants ont déclaré ne savoir ou ne pouvoir signer.

Escarel — Castelnau — Decugis — Bologe — Meyfred — Gaillard

Sauvage

8me feuillet
Cy 8

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Vingt avril — an mil huit cent quarante-neuf, à neuf — heures du matin

Acte de mariage de Hugues Joseph Sigalous — âgé de Vingt quatre — ans, né à Pierrefeu — département du var — le Quinze — du mois de Octobre — mil huit cent vingt quatre — profession de Maréchal ferrant — domicilié à Pierrefeu — département du var — fils majeur — de Thomas Sigalous — profession de propriétaire — domicilié à Pierrefeu — département du var, ici présent et consentant et de Françoise Bruno, commerçant propriétaire, ici présente et consentant, veuve, le Vingt avril mil huit cent quarante neuf, âgée de Vingt ans, née à la Garde — département du var — le Vingt — du mois de Juillet — mil huit cent vingt huit — domiciliée à la Garde — département du var — fille mineure — de Antoine Ignatius Lavene — profession de propriétaire & distillateur — domicilié à la Garde — département du var — et de Marie Anne Marguerite Comet — ici présents et consentants d'autre part.

N° 8.

Sigalous Hugues & Lavene Marie Rose Josephine.

Les actes préliminaires sont 1° la publication de Mariage faite par nous et par Monsieur l'Officier d'Hiérarchie de Pierrefeu, dans les affiches les dimanches quinze et vingt deux avril courant.

Extrait d'acte de naissance du jeune Sigalous aussi que l'acte de naissance de la future épouse.

Consentement au présent mariage donné par la mère de l'époux aussi que le certificat de non opposition délivré par Monsieur l'officier de l'état civil de Pierrefeu en leur dite et conforme.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Rose Josephine Lavene et l'autre Hugues Sigalous

En présence de Sieur Denis Martin — domicilié à Toulon — département du var — âgé de quarante ans, profession de propriétaire, voisin des parents de l'époux

De Sieur Vincent Perez — domicilié à Toulon — département du var — âgé de quarante cinq ans, profession de maître maçon et propriétaire voisin des parents de l'époux

De Sieur Joseph Bernard — domicilié à la Garde — département du var — âgé de trente cinq ans, profession de J. Boulanger, ami de l'époux

Et de Sieur Antoine André Lavene — domicilié à la Garde — département du var — âgé de Vingt neuf ans, profession de distillateur frère de l'époux.

Après quoi, moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Garde — faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins et les époux aussi que les père & mère de l'époux, les autres Comparants ont déclaré ne savoir ou ne pouvoir signer.

Signatures: Hugues Joseph Sigalous — Marie Josephine Lavene — Comet — Martin — Simeon Perez — Bernard — Lavene André — Gaillard

Sauvage